



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

BURUNDI

**Contributions forcées pour la construction du
nouveau bureau présidentiel à Gitega**

**Rapport sur la gouvernance et les droits
économiques et sociaux au Burundi**

mai 2022

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
0. INTRODUCTION	1
I. JOURNEE INTERNATIONALE DU TRAVAIL, LE PRESIDENT PRIME SES PROCHES ET VILIPANDE LES AUTRES COMME RESPONSABLES DE LA FAILLITE DES ENTREPRISES	1
II. UNE ORDONNANCE CONJOINTE CONTROVERSEE SUR L'ACTUALISATION DES TARIFS D'INDAMNISATION EN CAS D'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE.....	4
III. LA FIEVRE DE LA VALLEE DU LIFT GEREE DANS LE DESORDRE PAR DIFFERENTES AUTORITES PUBLIQUES	5
IV. DES DEMANDES RECCURENTES DE CONTRIBUTIONS FORCEES, LE POUVOIR SE SERT AU LIEU DE SERVIR	7
V. MONTEES EXPONENTIELLES DES PRIX DES PRODUITS DE BASE, DES TICKETS DE TRANSPORT SUR FONDS DE SPECULATIONS CONTINUES SUR LES PRODUITS STRATEGIQUES.....	9
VI. SANTE PUBLIQUE : LE TAUX DE MORTALITE MATERNELLE ET INFANTILE S'ACCROIT SUITE A LA PAUVRETE ET AUX CONDITIONS DE VIE DIFFICILE.....	13
VII. EDUCATION NATIONALE : LA CANTINE SCOLAIRE COMME SOLUTION AU PHENOMENE D'ABANDONS SCOLAIRES	15
VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	16

0. INTRODUCTION

Par rapport aux périodes précédentes de nos rapports sur la situation de la gouvernance et des droits économiques et sociaux, des événements nouveaux ont caractérisé le mois de mai 2022. Il s'agit de la célébration de la journée internationale du travail et des travailleurs, de la signature d'une ordonnance qui actualise les tarifs d'indemnités en cas d'expropriations pour cause d'utilité publique, ainsi que la fièvre de la vallée du lift qui a attaqué le gros cheptel et qui a engendré des conséquences graves sur la survie économique des ménages. Ces différents aspects sont développés dans les trois premiers chapitres de ce rapport du mois de mai 2022. Dans les lignes qui suivent, le rapport revient sur la récurrence des contributions forcées, les prix spéculatifs des produits de première nécessité et stratégiques, la santé publique et l'éducation nationale. A la fin du rapport, le FORSC interpelle, à travers ses différentes recommandations, le Gouvernement Burundais à changer son agenda politique pour l'intérêt supérieur de la Nation.

I. JOURNEE INTERNATIONALE DU TRAVAIL, LE PRESIDENT PRIME SES PROCHES ET VILIPANDE LES AUTRES COMME RESPONSABLES DE LA FAILLITE DES ENTREPRISES

A l'occasion de la journée internationale du travail et des travailleurs célébrée le 1^{er} mai de chaque année, le Président Evariste Ndayishimiye a manifesté, à la manière de son parti politique CNDD-FDD, des comportements de division de la communauté des travailleurs burundais en deux blocs. Selon lui, il y a ceux qui travaillent à la satisfaction du pays, pendant que d'autres détruisent les entreprises, causent des accidents de roulage et ainsi causent beaucoup de torts au développement du pays. Les coopératives collinaires Sangwe mises en place et financées à hauteur de 10 millions de Francs Burundais par le régime, et qui comprennent uniquement des fidèles du parti au pouvoir, sont citées en exemples de bons acteurs du développement et ont été primées.

Sur un montant total de 18 millions de Francs Burundais, au moins 8 millions ont été donnés comme primes à ces coopératives Sangwe. La fédération des coopératives de Kayanza qui regroupe 524 membres a reçu une prime de 2 millions.

D'autres coopératives primées sont celle de la commune Mukike en province Bujumbura, celle de la commune Bugenyuzi en province Karusi, celle de la colline Muyange en province Ruyigi. Elles ont reçu chacune une enveloppe de 2 millions de Francs Burundais et un certificat de mérite.

Il y a également des individus travaillant à titre individuel qui ont été primés sans oublier l'équipe burundaise de football féminin pour avoir obtenu son ticket de participation à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations. Un ingénieur chinois, Yang One l'a également été pour sa contribution dans le développement de la culture du riz dans la commune Gihanga, province Bubanza. Le Président Ndayishimiye a primé enfin un groupe de Généraux et des commerçants pour avoir contribué à la construction du marché de Kamenge après l'incendie qui l'avait ravagé.

Le Président Evariste Ndayishimiye s'en est pris aux travailleurs des sociétés para- étatiques en l'occurrence l'ONATEL, la SOSUMO, l'OTB, l'INSS, l'OBEM, la BANCOBU et les hôpitaux publics, les accusant de détourner les fonds publics qu'elles gèrent. Il n'a annoncé aucune mesure pour redresser la situation de ces sociétés.

S'exprimant sur les conditions de vie de la population marquées par des pénuries récurrentes de tous les produits de base et des flambées de prix, le Président s'est contenté de dire que les Burundais ne travaillent pas assez pour augmenter la production.

Sur la question en rapport avec la mesure qui limite la circulation des motos, des vélos et des tricycles, le Président est catégorique : ces engins causent des accidents. La mesure est irrévocable. Même ceux qui ne sont pas utilisés à des fins lucratives ne sont pas permis de circuler dans la zone interdite, car ils sont très nombreux selon le Président de la République. Après une enquête faite pour savoir le nombre de ces engins qui sont utilisés dans le transport non rémunéré, au moins 849 motos ont été enregistrés en commune Ntahangwa, 718 en commune Mukaza et 246 en commune Muha. Le nombre de vélos utilisés pour le transport non rémunéré est de 7833 en commune Ntahangwa, 2606 en commune Mukaza et 3272 en commune Muha.

Pour les tricycles, ils s'élèvent à 3198 en commune Ntahangwa, 1644 en commune Mukaza et 1032 en commune Muha. Le Président trouve que tous ces engins ne peuvent pas circuler dans la ville de Bujumbura qui dispose par ailleurs des routes très exigües. Il se moque des défenseurs des droits de l'homme qui plaident pour la libre circulation, affirmant que ces derniers ne lisent

pas la constitution de la République du Burundi. Selon le Président, ils défendent les droits des citoyens mais omettent les obligations des citoyens. Pour lui, les travailleurs doivent redoubler d'efforts pour augmenter la production afin d'avoir des devises pour construire des routes plus vastes pour que les motos, les tricycles et les vélos puissent bien circuler.



Photo du couple présidentielle en fête 1^{er} mai 2022 ©Photo La présidence

Ce discours du Président a étonné plus d'un qui attendaient des mesures concrètes pour la réhabilitation des routes de la Mairie de Bujumbura dans un état désastreux, et la manière de délivrer les permis de conduire qui est aujourd'hui gangrénée par la corruption au plus haut niveau. Pour réduire les accidents de roulage en Mairie de Bujumbura, l'auditoire attendait que le Président dise ce que son gouvernement allait faire réhabiliter l'éclairage public et les signaux routiers en panne sur tous les coins des rues.

En province Muramvya, au moins 40 motos ont été raflés le lendemain de la fête du 1^{er} mai parce qu'ils avaient été absents aux cérémonies de la célébration. Pourtant, leurs propriétaires avaient bien averti l'autorité provinciale qu'ils n'avaient pas de carburant. Il a fallu, à chaque victime, payer une amende de 50000FBu pour pouvoir récupérer son engin, faute de quoi ce dernier allait rester garé au commissariat provincial de police.

II. UNE ORDONNANCE CONJOINTE CONTROVERSEE SUR L'ACTUALISATION DES TARIFS D'INDAMNISATION EN CAS D'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Déo Guide Rurema, conjointement avec le Ministre des Finances ont co-signé en date du 24 mai 2022 une ordonnance ministérielle relative à l'actualisation des tarifs d'indamnation des terres, des cultures, des constructions en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique. L'ordonnance soulève des controverses même si la plupart saluent l'intention du pouvoir d'actualiser les tarifs qui dataient de 2008.

La plupart de personnes contactées déplorent que l'ordonnance ministérielle n'ait pas tenu compte de la valeur de la monnaie actuelle et de la réalité sur les marchés. « *Les frais d'indamnation doivent se conformer à la valeur réelle des parcelles et des propriétés foncières* », disent –elles.

De la capitale économique à la capitale politique en passant pas différents centres urbains et les campagnes du pays, la population grogne et dénonce cette nouvelle tarification qui ne permettra pas aux expropriés de déménager dans la dignité et d'acquérir d'autres propriétés avec les mêmes superficies que celles faisant objet d'expropriation.

En province Gitega par exemple, dans les zones de Rweza, Rubarasi et Vyinkoma, la population dénonce une indemnisation de 6000FBu par mètre carré.

Des préoccupations sont également soulevées sur la valeur de certaines plantations comme le palmier à huile qui sera indemnisé à raison de 68080FBu, alors que le prix d'un litre d'huile de palme en arrive à plus de 3000FBu.

L'autorité publique est accusée d'imposer des tarifs au lieu de mener de vastes consultations populaires avant de décider. Elle est interpellée pour organiser une vaste sensibilisation publique sur ces nouveaux tarifs d'indemnisation pour accueillir les avis et les considérations de la population en vue d'une bonne révision de cette politique.

Des analystes soulèvent des inquiétudes selon lesquelles la mise en application de cette mesure pourrait créer des situations où des personnes se retrouveraient sans terres. La terre n'étant pas dans la tradition seulement un bien matériel, mais ayant une valeur ancestrale avec laquelle l'on s'identifie, ces expropriations pourraient engendrer des désapprobations sociales et du coup des conflits. Les personnes expropriées se sentiraient détachées de leurs racines et de leurs identités.

L'Etat ne devrait donc pas mettre en avant de gros capitaux et des intérêts économiques qui ne profitent pas au développement des communautés. L'homme doit être le noyau de son développement. Mettre en avant la politique d'expropriation constituerait un facteur d'appauvrissement et d'accroissement des inégalités sociales et des écarts entre les riches et les pauvres. En outre, l'Etat devra tout faire pour éviter au maximum des expropriations, en exploitant les terres qui lui sont propres et qui sont par ailleurs très vastes.

En définitive, la mesure d'actualisation des frais d'indemnisation est en elle-même une bonne initiative. Elle est venue à point nommé plus de 10 ans après leur révision en 2008. Elle est prise néanmoins dans un contexte politique général de non respect des lois et règlements de la République qui caractérise le régime en place à Gitega.

III. LA FIEVRE DE LA VALLEE DU LIFT GEREE DANS LE DESORDRE PAR DIFFERENTES AUTORITES PUBLIQUES

Au cours de ce mois de mai 2022, au moins 100 vaches sont mortes de la fièvre de la vallée du lift au Burundi, selon les statistiques du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. Les premiers cas de cette pandémie ont été observés dans les provinces de **Kayanza et Ngozi** et se sont propagés par la suite notamment dans les provinces de **Kirundo, Gitega, Bujumbura et Cibitoke**.

Des mesures solitaires pour combattre ce fléau ont été prises, province par province, dans le silence de l'administration centrale ayant la gestion de l'élevage dans ses attributions.



*Photos des vaches
malades de la fièvre
de la vallée du lift*

©Photo Privé



Le Gouverneur de la **province Gitega** a été le premier à envisager des mesures en interdisant depuis le 22 mai 2022, le marché de bétails, l'abattage et la consommation de la viande, du lait et des produits issus de ce dernier. Par après, il a été suivi respectivement par les Gouverneurs des provinces Kirundo, Bujumbura et Cibitoke. Le Ministère ayant l'élevage dans ses attributions est intervenu par la suite pour déclarer l'existence de la pandémie, et pour lever toutes les mesures prises par les Gouverneurs de provinces, à la surprise de tous. Dans la confusion totale, les Burundais ne savent pas désormais quoi faire, quoi ne pas faire, suivre le Ministre ou respecter les mesures de prévention exigées par les spécialistes en la matière.

Ce fléau était venu comme pour aggraver la situation socio-économique précaire des ménages burundais, suite au contexte général de paupérisation de la population. Face à la problématique liée au commerce spéculatif du sucre, des parents avaient difficilement choisi de nourrir leurs enfants au lait de vache.

La pandémie a eu des conséquences considérables sur la survie des vendeurs de lait, des vendeurs et acheteurs de vaches, des abattoirs et toute la chaîne des personnes impliquées dans le commerce des produits issus de la vache.

La vache attaquée par fièvre de la vallée du lift manifeste des saignements au niveau du nez, une fièvre aiguë allant de 40 à 41 degrés Celsius, l'inappétence et tombe par après raide morte.

En province Ngozi, au moins 30 vaches sont mortes et une campagne de vaccination en préparation prévoyait que chaque éleveur paie une somme de 40000 Fbu par vache vaccinée, ce qui préoccupait des éleveurs dans l'incapacité d'avoir ce montant.

En province Cibitoke, au moins 5 vaches avaient été attaquées par le fléau, et une circulaire du Gouverneur interdisant l'abattage, la vente et la commercialisation de la viande a été rendue publique le 24 mai 2022. Les éleveurs étaient sommés de pulvériser les étables et d'y maintenir une hygiène permanente. « *Les vaches malades, les chèvres et les moutons sont en train d'être soignés par des vétérinaires partout à travers les 6 communes de la province* », pouvons-nous lire à travers la circulaire.

Pourtant, d'autres autorités publiques précisait que la maladie n'a pas de traitement à part la vaccination. Cette mesure a provoqué des remous au sein des bouchers qui avaient acheté des vaches mais qui manquaient des marchés d'écoulement. Des exigences d'enterrement des vaches mortes avaient été edictées, mais dans certains endroits, elles auraient été déterrées et mangées.

IV. DES DEMANDES RECURRENTES DE CONTRIBUTIONS FORCÉES, LE POUVOIR SE SERT AU LIEU DE SERVIR

En date du 9 mai 2022, lors des travaux communautaires du parti au pouvoir (CNDD-FDD) sur le chantier de la construction du bureau de la présidence situé dans les enceintes du palais présidentiel en province Gitega, le Président Evariste Ndayishimiye a appelé les burundais à contribuer en masse pour cette infrastructure. Il était accompagné du Vice-Président de la République, Prosper Bazombanza, des Hauts Cadres de l'Etat et des opérateurs économiques. Le Président de la République a promis d'offrir son salaire du mois d'avril 2022 et une enveloppe de 10 millions de Francs Burundais au nom de la famille présidentielle. Son Vice-Président, les membres du gouvernement, des Hauts-Cadres de l'Etat de la présidence de la République, de la Vice-présidence et de la Primature ont annoncé leurs contributions.

La plupart ont offert leur salaire d'un mois en plus d'autres montants qu'ils gagnent de part leurs activités génératrices de revenus. Des opérateurs économiques dont des banquiers, des assureurs, des industriels, des agri-éleveurs ont promis des sommes d'argent, d'autres ont promis des sacs de ciments, ...



Photo du Président Evariste Ndayishimiye et son Vice-Président Prosper Bazombanza, avril 2022.

©Photo La Présidence

Par la suite, les fonctionnaires dans différents secteurs de l'administration publique ont été contraints, malgré eux, de procéder également aux contributions pour cette infrastructure du pays.

A titre d'illustration, l'Inspection Générale de la Police Nationale Burundaise a organisé une réunion pour présenter aux concernés les plafonds de ces contributions. Le grade d'Officier Général paie un mois de salaire, celui d'Officier Supérieur 200.000FBu, l'Officier subalterne 100.000FBu, le Sous-officier paie 10.000FBu et un Agent de police 5000FBu. Ces montants doivent être retirés sur les salaires pendant une période de trois mois et /ou versés sur le compte CC13360 ouvert à la BRB avant de présenter le bordereau de versement.

Dans différents secteurs de l'Etat, des fonctionnaires ont refusé cette exigence de contribution arguant qu'ils sont à bout de souffre face à des contributions forcées qu'ils ne cessent de donner. Le projet de construction de ce palais a été critiqué par des burundais qui considèrent que cette infrastructure n'est pas une priorité nationale, au moment où le pays est plongé dans des crises cycliques et infinies de manque criant de carburants avec des conséquences sur la vie des ménages et l'économie du pays. Ils considèrent que le pays devrait d'abord se préoccuper du bien-être de la population en privilégiant des projets qui ont un impact positif évident sur la survie des Burundais.

V. MONTEES EXPONENTIELLES DES PRIX DES PRODUITS DE BASE, DES TICKETS DE TRANSPORT SUR FONDS DE SPECULATIONS CONTINUES SUR LES PRODUITS STRATEGIQUES

Les prix des produits de base, les tickets de transport continuent de monter faisant suite à des pénuries récurrentes et spéculatives du carburant. Les spéculations touchent également les produits stratégiques comme le sucre, le ciment et le café. Ces flambées de prix touchent aussi les produits de base comme le haricot, le riz, le maïs, la pomme de terre, le petit pois, les farines de maïs et de manioc.

A titre d'illustration, voici comment se présentent la situation en province Bujumbura au cours de la dernière semaine de cette période de rapport. Le prix du Kg de haricot simple est passé de 2400FBu à 3000FBu, celui du Kg de riz de 3500 à 4500FBu, le Kg de maïs de 1500FBu à 2100FBu, celui de la farine de maïs de 1800 à 2500FBu, la pomme de terre de 1600 à 2300FBu et le petit pois de 5000 à 7000FBu. L'essence, le mazout, le sucre et le ciment disponibles au marché noir coûtent respectivement 10000FBu le litre, 9000FBu le litre, 8000FBu le kg et 55000FBu le sac de 50 kg. Le ticket de transport Bujumbura- Ijenda qui était de 7000FBu est allé à 10000FBu. Celui de Bujumbura- Gatumba, de 1800FBu à 2500FBu.

Des familles se retrouvent dans l'incapacité de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Leurs enfants vont à l'école sans manger et sans matériels scolaires suite à la pauvreté qui fait rage dans cette partie du pays.



Photo des denrées alimentaires dans une boutique de commerce

En province Rutana, la hausse des prix des denrées alimentaires et des huiles de cuisson fait parler d'elle aussi. Un bidon de 5 litres d'huile de coton qui coûtait avant 25000FBu revient actuellement à 45000FBu. Un litre d'huile de palme coûte 4500FBu, un prix qu'il n'avait jamais atteint. Une association pilotée par le Gouverneur de province distribue le sucre depuis le 16 mai 2022. On y observe souvent de longues files, mais la majorité rentre brédouille.

En province Cankuzo, les agences de transport en commun GOTRACOM et TRAMWEX ont refusé, le matin du 05 mai 2022, d'appliquer la mesure du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme qui venait d'être prise la veille fixant les prix de transport dans tout le pays. Pour le trajet Cankuzo- Bujumbura, le ministère l'avait fixé à 16000FBu alors que les agences de voyage l'avaient déjà fixé 20.500Fbu. Ces agences préféreraient garder leur bus au garage que de faire payer ce montant fixé par le Gouvernement. Dans cette partie du pays, le carburant, le sucre et le ciment sont introuvables au marché légal jusqu'à la fin du mois de mai 2022. Deux stations d'essence ont préféré fermer suite au non ravitaillement en carburant.

Un litre d'essence coûte 6000FBu au marché noir. La police et l'administration locales sont les premières à jouer la spéculation car sur 10000 litres, seules 6000litres sont servies à la population et l'autre quantité est réservée à l'administration, la police et la fraude des pompistes. Seule une seule station service Delta y est fonctionnelle, car étant la seule ravitaillée en carburant. Le kilo de sucre coûte 5000FBu au marché noir car le produit ne se trouve nulle part dans les boutiques. Le ciment BUCECO est rare et le sac coûte 28000 au lieu de 26000 FBu.

En province Muramvya, deux mois sont écoulés sans qu'il y ait de servi officiellement en sucre. Ce produit est vendu en cachette à raison de 8000FBu le kg. En date du 26 mai 2022, une livraison de 40 sacs a été faite au chef-lieu de la province, mais d'un coup on n'a pas su comment ce sucre s'est volatilisé. Seuls les chefs des Imbonerakure s'en sont procurés pour le vendre au marché noir.

Pour le carburant, sur les 6 stations que compte la province, une seule reste fonctionnelle depuis plus de 3 mois. Il s'agit d'une station située à Bugarama et appartenant au Général Prime Niyongabo, chef d'Etat Major Général de l'Armée burundaise. Ailleurs, le litre s'achète au marché noir entre 5000FBu et 7000 FBu.

En Mairie de Bujumbura, le transport en commun connaît des perturbations dues au manque de bus, et celui-ci lui-même dû au manque de carburant

Malgré toutes ces contraintes, le Gouvernement a récemment revu à la hausse le prix du carburant à la pompe. Le litre d'essence est passé de 2700 à 3250FBu, le mazout de 2650 à 3 450 FBu et le pétrole de 2450 à 3150FBu. Cette hausse de prix de carburant a entraîné la hausse de prix de ticket de transport. En Mairie de Bujumbura le prix de ticket est passé de 450 F à 550 F, soit une augmentation de 100 Fbu, et celui des quartiers périphériques de la ville Bujumbura (Ruziba, Gatumba) varie entre 600F et 1000 F. Après cette mesure, la population pensait que les choses allaient changer et que ces produits pétroliers allaient être accessibles. La situation est restée inchangée. La pénurie de carburant persiste.



File d'attente des véhicules sur une station à Bujumbura. © Photo Journal Iwacu

En provinces Ngozi, Kayanza et Rumonge, une vente frauduleuse du café s'observe à grande échelle. L'administration publique s'en prend ces derniers jours aux commerçants burundais de café, les accusant de « déstabiliser l'économie nationale ». A l'issue des opérations de fouilles-perquisitions policières, des quantités énormes sont saisies dans des ménages et des personnes sont arrêtées et conduites dans les cachots des commissariats de police dans les provinces Kayanza et Ngozi au nord du Burundi.

Au moins 500 kgs de café sec et plus de 26 tonnes ont été saisis respectivement en provinces Ngozi et Kayanza pendant la semaine du 29 mai. Pendant ce temps, au moins 21 personnes dont 16 en province Ngozi et 5 en province Kayanza ont été arrêtées pour avoir collecté et acheté ce produit auprès de petits caféiculteurs. Parmi ces détenus, deux chefs d'usines de lavage appréhendés après avoir été pris en flagrant délit de possession de quantités importantes de café dans leurs habitations en province Kayanza.

A la question de savoir pourquoi les agriculteurs vendent leurs récoltes aux commerçants et non aux usines publiques, conformément à la loi, la réponse est claire : « *Les services de l'Etat représentés par l'Office de Développement du Café nous exploitent. Ils nous achètent notre récolte à un prix dérisoire et le paiement nous arrive très tard. Les commerçants nous paient directement en échange de notre récolte* », nous révèle un caféiculteur contacté à Kayanza.

Ce phénomène de vente et de collecte de café sec par les commerçants est une vieille habitude et l'administration publique en était au courant. En fait, la filière café n'a pas été épargnée par la corruption, le détournement et le pillage qui ont frappé et continuent de frapper les différents secteurs de l'Etat. L'Etat du Burundi est interpellé pour mettre fin à l'exploitation des caféiculteurs qui, malgré les grands efforts consentis pour produire un café de qualité sont payés à vils prix.

Le café est une culture d'exportation qui faisait entrer d'importants montants de devises au pays. Actuellement, suite au mauvais traitement des agriculteurs, le désintérêt se fait remarquer dans les milieux de cultures et le peu qui arrive à être exporté ne bénéficierait qu'à des responsables étatiques, qui en détourneraient une grande partie des recettes.

En province Rumonge, la police a saisi, vendredi le 27 mai 2022, environs 60 sacs de sucre SOSUMO en fraude au marché central de Rumonge, juste après une distribution émaillée de beaucoup d'irrégularités. La fouille-perquisition policière a été opérée deux jours après la distribution supervisée par les autorités administratives. L'appartenance politique et le clientelisme avaient caractérisé la distribution de ce produit. Les habitants et les fonctionnaires non membres du parti au pouvoir étaient exclus du système de distribution. Les distributeurs avaient à l'avance méticuleusement sélectionné les personnes qui devaient recevoir le sucre en quantités suffisantes.

Les commerçants du marché central de Rumonge avaient reçu trente sacs. La commune Rumonge en avait obtenu 13 sacs et d'autres services publics entre 1 à 5 sacs. Au total, le cabinet du Gouverneur de la province avait reçu 83 sacs, soit 4 tonnes. La fouille- perquisition aurait été faite dans le but de tromper l'opinion publique de Rumonge qui chuchotait l'implication du Gouverneur et de l'Administrateur communal de Rumonge dans le détournement de ce sucre. Actuellement, les bureaux de ces deux autorités sont devenus des boutiques de commerce ou des lieux d'échange du sucre entre les membres du parti CNDD-FDD à Rumonge.

VI. SANTE PUBLIQUE : LE TAUX DE MORTALITE MATERNELLE ET INFANTILE S'ACCROIT SUITE A LA PAUVRETE ET AUX CONDITIONS DE VIE DIFFICILE

VI.1. Taux de mortalité maternelle et infantile alarmant au Burundi

Au Burundi, le taux de mortalité maternelle est estimé à 334 pour 100 000 naissances vivantes pour la période des sept dernières années, alors que l'objectif est que d'ici 2030, le taux de mortalité maternelle sera estimé à moins de 70 pour 100 000. Ceci a été déclaré par Ngendakumana Vénuste, représentant légal de l'Association des sages femmes engagées pour la Promotion de la Santé de la Reproduction au Burundi « APSR » en sigle lors de la célébration le 25 mai 2022 de la journée internationale des Sages-Femmes. L'engagement des professionnels de la santé maternelle non expérimentés, le manque ou absence des matériels de travail et autres intrants médicaux adaptés pour le suivi de la santé maternelle, la crise économique qui nécrose le Burundi, le manque d'un système de suivi de la santé maternelle au niveau de la communauté, le problème de déplacement généralisé pour l'évacuation des cas d'urgences sont des causes de la recrudescence du phénomène dans le pays.

L'amélioration de la santé maternelle est un objectif crucial pour sauver, chaque année, plus d'un demi-million de femmes qui risquent de mourir suite à des complications liées à la grossesse ou à l'accouchement. La quasi-totalité de ces décès pourrait être évitée si les femmes des pays en

développement avaient accès à un régime alimentaire adéquat, à l'eau potable et aux services d'assainissement, à une alphabétisation élémentaire et aux services de santé pendant la grossesse et l'accouchement. Il a été démontré que la faim et la malnutrition augmentent à la fois le taux d'incidence et le taux de létalité des malades qui causent jusqu'à 80% des décès maternels. C'est cela qui aggrave la mortalité maternelle et infantile dans notre pays.

VI.2. Le manque d'eau potable est une triste réalité au Burundi

Le problème d'eau potable se remarque dans plusieurs coins du pays où des communautés parcourent plusieurs kilomètres pour s'en procurer, ou sont contraintes d'utiliser des eaux des rivières et des ruisseaux avec le risque évident de maladies liées à l'usage de l'eau non potable.

Au centre de santé Rwintare en commune Rusaka, province Mwaro, le manque d'eau potable depuis bientôt plus de 3 ans préoccupe les malades et les responsables de ce centre de santé. Ces derniers sont alors obligés de payer une personne qui va puiser de l'eau à environ 3km à raison de 300FBu par bidon. Au moins 20 bidons par jour sont puisés 3 fois la semaine pour pouvoir nettoyer du plancher et permettre un minimum d'hygiène pour les cas de femmes qui accouchent.

La source du problème n'est pas encore connue. Une coupure du tuyau qui alimente ce centre à partir de la source située au pied du massif de Gisase dans la même commune de Rusaka serait responsable de la situation. La coupure serait due aux travaux de construction de la route goudronnée Nyakararo- Mwaro par l'entreprise SOGEA -SATOM. D'autres hypothèses avancent une panne d'une citerne située à environ 100m dudit centre de santé. Ce centre de santé est l'un des centres érigés en centre de prise en charge des cas de COVID 19 dans la province. Ce phénomène de manque d'eau potable est signalé dans plusieurs coins du pays. Il y a plusieurs mois, le problème se pose avec acuité en province Cibitoke. La population grogne mais les services de la REGIDESO avancent un défi d'élargissement de la ville et une augmentation des bénéficiaires alors que la capacité des infrastructures n'a pas augmenté.

VII. EDUCATION NATIONALE : LA CANTINE SCOLAIRE COMME SOLUTION AU PHENOMENE D'ABANDONS SCOLAIRES

La cantine scolaire plutôt comme une des solutions au phénomène d'abandons scolaires. A l'occasion de la journée africaine de l'alimentation scolaire, l'épouse du Président Burundais, Madame Angéline Ndayishimiye a participé à sa célébration qui s'est déroulée en province Kirundo, au nord du pays. Elle a rappelé aux parents et élèves bénéficiaires du projet de cantines scolaires que ce n'est pas une obligation de nourrir les élèves, mais plutôt une faveur pour dire qu'en cas de rupture, cela ne peut pas justifier les absences à l'école. Elle a fait savoir que le nombre d'élèves nourris dans ce système s'élève à 670.000. Le Gouvernement, a-t-elle ajouté, compte nourrir très prochainement 2.800.000 élèves de tout le pays. Ce projet est salué par la population bénéficiaire car il a permis aux enfants de retourner à l'école. Les effectifs d'enfants victimes d'abandons scolaires dans cette partie du pays avait dépassé les limites de l'acceptable suite à la pauvreté des ménages qui se généralise dans le pays.

La journée a été célébrée sous le thème, « *La nutrition et le développement du capital humain en Afrique par un investissement accru dans l'alimentation scolaire produite localement* », pour la 7^{ème} fois au Burundi. Les cérémonies se sont déroulées à l'Ecole Fondamentale de Kibonde en commune Busoni. Elles ont vu la participation d'autres acteurs dans l'alimentation au Burundi, comme le Programme Alimentaire Mondial.

Dans son discours, le représentant du Programme Alimentaire Mondiale au Burundi a signalé que le taux d'abandons scolaires a sensiblement diminué de 11% à 7%, et le taux de scolarisation a augmenté de 5% à 14% à cause de la mise en place du système de cantines scolaires dans certaines écoles. Pour équilibrer la nourriture, cette organisation a ajouté les champignons dans l'alimentation des enfants vu que ceux-ci contiennent des éléments nutritifs à la manière de la viande. Le Ministre ayant l'Education dans ses attributions a souhaité qu'il y ait le stock stratégique de réserve de nourriture destinée à ces enfants pour éviter le risque de rupture.

VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation des droits économiques demeure préoccupante au Burundi, malgré des intentions de changement que le Président Evariste Ndayishimiye avait montrées au début de son mandat. Au fur du temps, des contradictions dans le discours et dans les faits constituent une triste réalité. Au moment où le peuple burundais s'attend à des actes concrets pour assainir la situation, les discours politiques vont parfois dans le sens des lamentations. Pourtant, leurs auteurs ont les pleins pouvoirs de changer ce qu'il y a à changer.

A côté de ces bons discours non suivis d'actes concrets, on entend d'autres discours divisionnistes qui chérifient les uns et qui diabolisent les autres, au lieu de rassembler et réconcilier.

Contrairement à ce qu'avance l'épouse du Président, l'accès au droit à l'alimentation à travers les cantines scolaires est une obligation de l'Etat et non un privilège. Il en va de même pour tous les autres droits économiques et sociaux. Chaque pays qui a ratifié le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels a les obligations de respecter, de protéger et de réaliser tous les droits que renferme cet instrument de droits de l'homme internationalement reconnu.

Compte tenu de tous ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

- De lever la mesure d'interdiction de circulation des motos, des tricycles et des vélos en Mairie de Bujumbura, car elle a eu un impact gravissime sur la survie de plusieurs ménages burundais ;
- De procéder à la vaccination gratuite du cheptel pour prévenir le fléau de la fièvre de la vallée du lift ;
- De mettre un terme au système politique de demandes récurrentes des contributions financières à une population de plus en plus gravement paupérisée ;
- De combattre sans faux fuyant le phénomène de commerce spéculatif des denrées stratégiques et de première nécessité ;
- De faire face à la mortalité maternelle et infantile qui s'accroît au fil des années suite aux mauvaises conditions d'existence et d'assistance médicale ;
- De généraliser le système de cantines scolaires pour faire face au phénomène d'abandons scolaires devenu endémique.